

Nom commercial: Chloramphenicolum

Numéro de la matiere: 842696 Version: 3 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH Date d'impression 07.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Chloramphenicolum

N° d'article 84269603

Numéro d'enregistrement

No. CE: 200-287-4 No. CAS 56-75-7

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG Industriestrasse 35 9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58 Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland: 145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Carc. 1B H350

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H350 Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un medecin.

P405 Garder sous clef.



Nom commercial: Chloramphenicolum

Numéro de la matiere: 842696 Version: 3 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH Date d'impression 07.10.19

P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Chloramphenicol

Informations complémentaires

Autres informations complémentaires

Réservée aux utilisateurs professionnels.

Autres informations

La vente au grand public est interdit en Suisse

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Caractérisation chimique

Chloramphenicolum

Poids moléculaire

Valeur 323.13 g/mol

Composants dangereux

Chloramphenicol

No. CAS 56-75-7 No. EINECS 200-287-4

Concentration >= 75 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Carc. 1A H350

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

En cas d'ingestion

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Provoquer les vomissements et appeler un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Brouillard d'eau, Produit d'extinction à sec, Mousse stable aux alcools, Dioxyde de carbone, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction non-appropriés

jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est combustible. En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Acide chlorhydrique



Nom commercial: Chloramphenicolum

Numéro de la matiere: 842696 Version: 3 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH Date d'impression 07.10.19

(HCI); Vapeurs nitreuses (NOx); Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

Autres données

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Eviter le contact avec des composés organiques. Eviter la formation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Accueillir à sec. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Pa de réquisitions spéciales.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur 15 - 25 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger de l'action de la lumière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Consérver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Éviter le contact avec la peau. Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les brouillards. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Veiller à une ventilation adéquate.

Protection respiratoire - Note

Masque anti-poussières

Protection des mains



Nom commercial: Chloramphenicolum

Numéro de la matiere: 842696 Version: 3 / CH Date de révision: 17.12.2018

7

remplace la version: 2 / CH Date d'impression 07.10.19

Gants de protection

Matériau approprié caoutchouc Matériau approprié Natural Latex

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat solide
Couleur blanc
Odeur inodore

valeur pH

Valeur 5 à Concentration/H2O 10 g/l température 20 °C

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Point de fusion

Valeur 149 à 153 °C Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

inflammabilité (solide, gaz)

Ne s'enflamme pas

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Densité

Valeur 0.7 g/cm³

température 20 °C

Source Banque de données de substances GESTIS

Hydrosolubilité

Valeur 2.5 g/l

température 20 °C

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

coefficient de partage: n-octanol/eau

Chloramphenicolum

Substance de référence Chloramphenicol log Pow 1.14

Source Banque de données de substances GESTIS

9.2. Autres informations

Masse volumique apparente

Valeur env. 700 kg/m³

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas des dangereuses réactions connues.

10.2. Stabilité chimique



Nom commercial: Chloramphenicolum

Numéro de la matiere: 842696 Version: 3 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH Date d'impression 07.10.19

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Acides, Agents d'oxydation, Incompatible avec les chlorures et anhydrides d'acides.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Chloramphenicolum

ATE 1'500 mg/kg méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Chloramphenicol

Espèces Rat (mâle / femelle)

DL50 2500 mg/kg Source Banque de données de substances GESTIS

Source SDB Caeolo 20151116

Chloramphenicol

Espèces souris

DL50 1500 mg/kg

Source SDB Caelo 20151116

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les daphnies

Chloramphenicolum

Substance de référence Chloramphenicol Espèces Daphnia magna

CE50 345 mg/l

Durée d'exposition 48 h

Source Sigma/Aldrich

Source SDB Sigma-Aldrich 20150201

Chloramphenicolum

Substance de référence Chloramphenicol

Espèces Daphnia

CL 50 68.4 à 111 mg/l Durée d'exposition 48 h

Source Banque de données de substances GESTIS

Chloramphenicolum

Substance de référence Chloramphenicol

Espèces Daphnia

CE50 83.7 à 345 mg/l

Durée d'exposition 48 h

Source Banque de données de substances GESTIS

12.2. Persistance et dégradabilité



Nom commercial: Chloramphenicolum

Numéro de la matiere: 842696 Version: 3 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH Date d'impression 07.10.19

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

coefficient de partage: n-octanol/eau

Chloramphenicolum

Substance de référence Chloramphenicol log Pow 1.14

Source Banque de données de substances GESTIS

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE Ne pas décharger das les égouts.

Code de déchets CEE 07 05 déchets provenant de la FFDU des produits

pharmaceutiques

Emballages contaminés

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

| | Transport terrestre ADR/RID | Transport maritime IMDG/GGVSee | Transport aérien |
|------------------|---|---|---|
| 14.1. Numéro ONU | II n'y a pas de marchandise dangereuse | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime. | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien. |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière



Nom commercial: Chloramphenicolum

Numéro de la matiere: 842696 Version: 3 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH Date d'impression 07.10.19

de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination WGK 2

de l'eau (Allemagne)

Remarque Auto-évaluation

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H350 Peut provoquer le cancer.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Carc. 1A Cancérogénicité, Catégorie 1A

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.